



Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage
national et interprofessionnel des Compagnons du Devoir
Article 17 de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019 - Salaires 2018

SIMPLIFIEZ-VOUS LA TAXE

Document uniquement réservé aux entreprises localisées en France, hors départements 57, 67 et 68, à retourner impérativement avant le 28 février 2019.

Gestion Analyse : C

OCTA SERVITAXE

115, boulevard Charles Arnould - CS 50043
51721 REIMS CEDEX



servitaxe@compagnons-du-devoir.com
www.servitaxe.org

0800 94 66 99

Appel gratuit depuis un poste fixe

CABINET COMPTABLE

Référence :
Nom :
SIRET :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : Fax :
Personne à contacter :
E-mail :

Apprenti(s) en 2018 : Oui / Non

Effectif total annuel moyen (défini par l'article L1111-2 du Code du Travail) :

Nombre d'apprenti(s) présent(s) au 31/12/2018 :

Si votre effectif total annuel moyen calculé ci-dessus est **supérieur ou égal à 250 salariés**, contactez SERVITAXE au 0 800 94 66 99 (N°VERT) ou téléchargez votre bordereau sur www.servitaxe.org

INFORMATIONS GÉNÉRALES

À remplir en cas de modification des informations ci-dessus :

SIRET :
NAF : IDCC :
Raison sociale :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : Fax :
Personne à contacter :
E-mail :

TAXE D'APPRENTISSAGE

Masse salariale 2018 **S** = ,00€ x 0,68% = taxe brute = **A** = ,00€
Frais de stage (Frais limités à 3% de A, joindre impérativement la copie des conventions de stage) = **B** = ,00€
Taxe d'apprentissage nette A - B = **C** = ,00€
MONTANT À PAYER **C** = ,00€

EXONÉRATION
masse salariale inférieure ou égale à 107 890 € **ET** au moins 1 apprenti présent pendant l'année.

VOUS N'AVEZ PAS À REGLER

APPRENTI(S) PRÉSENT(S) AU 31/12/2018 (joindre impérativement la copie du (des) contrat(s))

Si vous avez accueilli un apprenti dans votre entreprise et que celui-ci est encore présent au 31/12/2018, vous devez affecter le concours financier obligatoire au CFA d'accueil. L'OCTA SERVITAXE se charge d'informer et de reverser aux Centres de Formation d'Apprentis concernés, sur la base des éléments du tableau ci-dessous. Si vous avez plusieurs apprentis, merci de nous communiquer la liste complète sur papier libre.

Nom et Prénom de l'apprenti	Date du contrat		N°UAI	Nom et adresse du Centre de Formation des Apprentis	Diplôme préparé
	Début	Fin			

⚠ Seuls les contrats d'apprentissage sont concernés

RÉPARTITION (facultatif)

Au titre de la Fraction Régionale pour l'Apprentissage (FRA) = Taxe brute (A) x 51 % ➔ **D=** ,00€

AU TITRE DU QUOTA	
Quota = A = taxe brute x 26 % ➔ E=	,00€
Concours financiers obligatoires aux CFA de vos apprentis (CFO) ➔ F=	,00€
SOLDE AFFECTABLE (G = E - F) ➔ G=	,00€

AU TITRE DU HORS QUOTA	
Hors quota (H = C - D - E) ➔ H=	,00€
Cat.A (Niveaux V, IV et III) = H x 65 % ↓	I= ,00€
Cat.B (Niveaux II et I) = H x 35 % ↓	J= ,00€

REVERSEMENTS AUX CFA, AUX ECOLES ET AUTRES ORGANISMES (facultatif)

N°UAJ	Nom et adresse de l'établissement	QUOTA	HORS QUOTA	
			Cat.A	Cat.B

MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque, n° :
établi à l'ordre de l'OCTA SERVITAXE

Par virement sur le compte (indiquer "TA + votre SIRET" dans le libellé)
Titulaire de Compte : OCTA AOCDTF SERVITAXE
Domiciliation : Centre d'Affaires IDF Institutions
BIC : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4025 1600 0103 6561 544

Par mandat

DOCUMENTS À RETOURNER

Déclaration dûment remplie
Contrat(s) d'apprentissage
Convention(s) de stage
Règlement

SIGNATURE DU FORMULAIRE

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des informations déclarées.
Nom, date, signature et cachet de l'entreprise.



Une question ?
Nous sommes
à votre écoute



0800 94 66 99

Appel gratuit depuis un poste fixe

OCTA SERVITAXE
115, boulevard Charles Arnould
CS 50043 - 51721 REIMS Cedex



**Taxe d'apprentissage
à verser impérativement
avant le 28 février 2019.
Après cette date, le montant
dû sera majoré de 100 %
par le Trésor Public.**